



**ÉLISA  
LEMONNIER**  
lycée polyvalent

Académie de Paris  
Région Île-de-France



## Mobilité des étudiants à des fins de Stage Barème des bourses

Les montants fixés par les agences nationales se trouveront à l'intérieur des fourchettes « minimum-maximum » suivant le niveau de vie du pays de destination. Vous trouverez ci-dessous le barème fixé par votre établissement :

GROUPES	PAYS	Montant de la bourse/mois
<b>Groupe 1</b> : Pays où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède. + Pays partenaires de la région 14.	<b>600 EUR/mois</b>
<b>Groupe 2</b> : Pays où le coût de la vie est moyen	Autriche, Belgique, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne. + Pays partenaires de la région 5.	<b>540 EUR / mois</b>
<b>Groupe 3</b> : Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Tchéquie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Macédoine du Nord, Turquie.	<b>490 EUR /mois</b>

**Les étudiants ayant moins d'opportunités** pourront bénéficier d'un complément financier à la contribution aux frais de séjour **d'un montant de 250 EUR par mois.**

**Les étudiants en stage** pourront bénéficier d'un complément financier à la contribution aux frais de séjour d'un montant de **150 EUR par mois**

Les étudiants et les jeunes diplômés effectuant des stages recevront, en plus de la contribution aux frais de séjour